

<https://ricochets.cc/Logement-le-regime-macroniste-veut-precariser-davantage-les-plus-pauvres.html>



Logement : le régime macroniste veut précariser davantage les plus pauvres

- Les Articles -

Date de mise en ligne : samedi 3 décembre 2022

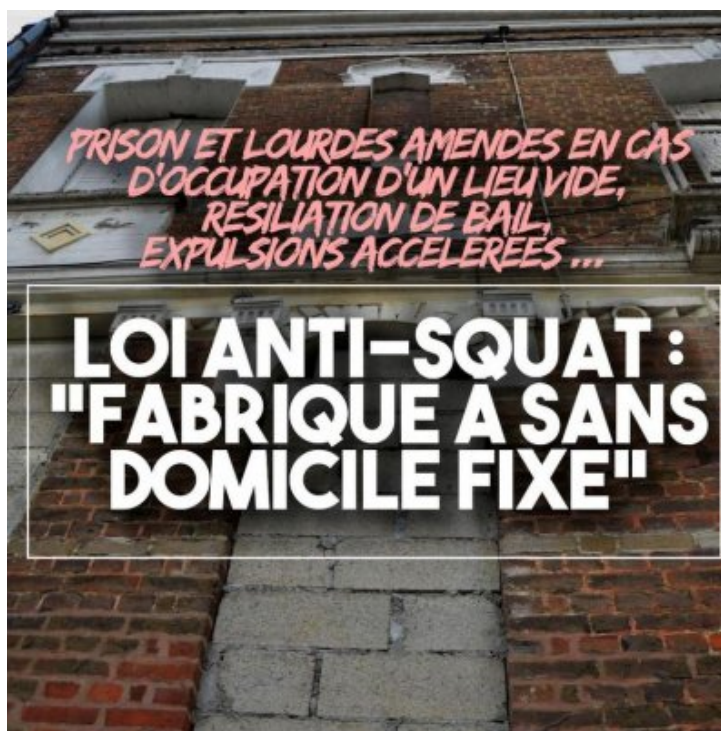
Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Comme si la spéculation immobilière et la gentrification inexorables, les règles standards du libre marché et le radinisme avide de la plupart des propriétaires ne suffisaient pas à pourrir le droit au logement des plus ou moins pauvres ! Voici que le régime en place et sa cohorte de suiveurs sans âme veulent ajouter des couches de répression et d'injustice pour taper toujours plus sur les sans-domicile et les mal logés.

A l'heure où l'inflation et les coûts exorbitants de l'énergie nécessaire à réchauffer des passoires thermiques qui enrichissent de riches et multi propriétaires plombent davantage nos fins de mois, voici que le régime veut punir davantage ceux qui n'arriveraient pas à payer leur loyer ou qui auraient l'outrecuidance de squatter des biens abandonnés.

Quand nous serons tous SDF, alors peut-être qu'on ira squatter avec effraction les palais de l'Elysée, de Bernard Arnault et de Bolloré ?

Doux avec les dominants, dur avec les exploités, la règle d'or du régime en place s'affirme et s'étale toujours plus au grand jour, jusqu'à quand ?



Logement : le régime macroniste veut précariser davantage les plus pauvres

à LOI ANTI-SQUAT : « FABRIQUE À SANS DOMICILE FIXE »

- On vous explique la dernière loi anti-pauvre d'un gouvernement en guerre sociale

En pleine trêve hivernale, le gouvernement crache de nouveau au visage des plus précaires, en défendant la loi « anti-squat ». Cette loi a pour vocation de criminaliser les personnes mal logées, qu'elles soient dans la nécessité de squatter un logement vacant pour survivre ou bien dans l'impossibilité de régler leur loyer temporairement face à l'inflation et notamment à l'augmentation hallucinante des prix de l'énergie.

Sous prétexte de protéger les « petits propriétaires qui ne roulent pas sur l'or », la loi anti-squat veut renforcer les sanctions envers les personnes qui investissent des logements vides, et faciliter la résiliation du bail et l'expulsion des locataires en cas d'un loyer impayé.

On se demande bien ce que le fait d'envoyer un squatteur en prison pour 3 ans au lieu d'une année changera pour «

le petit propriétaire » ! La prison à défaut de logements sociaux... Rappelons pourtant que la détention coûte environ 3000 euros par détenu et par mois... l'excuse du manque de moyens de l'Etat pour le relogement des personnes en situation de précarité semble donc difficile à gober !

La sanction pénale prévoit également l'augmentation de l'amende de 15 000 euros aujourd'hui à 45 000 euros... pour des personnes qui, rappelons le, n'ont d'ores et déjà pas les moyens de payer un loyer. Mesure risible si elle n'était pas aussi tragique !

Cette proposition de loi est complètement déconnectée des réalités sociales, dont le seul but semble, une fois de plus, de criminaliser les personnes en situation de grande précarité, et de relancer un nouveau débat sur un sentiment d'insécurité imaginaire du petit bourgeois qui risquerait à chaque départ en vacances de voir sa maison squattée à son retour. « Les affaires de squat ne concernent que 0,005 % des logements recensés dans ce pays, 170 affaires par an » rappelle pourtant le député François Piquemal (LFI). Et jamais des logements principaux. L'habitant « chassé de chez lui » par des squatteurs après être parti en weekend, ça n'existe pas.

Un texte « cruel et inutile contre les personnes sans-domicile et mal-logées

Les associations de défense des droits s'indignent contre un texte « cruel et inutile contre les personnes sans-domicile et mal-logées », à l'heure où la France compte 300 000 personnes considérées comme sans domicile, 4 millions mal logées, 2,2 millions de demandeurs HLM, 77 000 ménages à reloger - qui en principe relèvent de la loi Dallo, droit au logement opposable. Et dans un pays qui compte 3,1 millions de logements vides ! C'est bien la crise du logement qu'il faut combattre, et non ses victimes ».

Concernant les mesures proposées contre les loyers impayés, la proposition de loi envisage la réduction des délais de procédure entre l'assignation du titre d'expulsion et l'audience, la faisant passer de 2 à un mois.

L'assemblée nationale a déjà adopté, ce mardi 29 novembre, une mesure permettant au propriétaire, de manière unilatérale, de résilier le bail d'un locataire sans même avoir à engager une action en justice ! Ainsi une « clause de résiliation de plein droit » serait désormais inscrite systématiquement dans les contrats de bail afin de résilier un bail sans l'intervention d'un juge et expulser un locataire au plus vite. « Ce texte va permettre des expulsions en 48 heures, sans juge, de squatteurs qui occupent des logements vacants » s'insurge Manuel Domergue de la Fondation Abbé Pierre.

Faut-il rappeler à ce gouvernement, qui bafoue sans limite tous les droits fondamentaux des plus précaires, que le droit au logement est un droit fondamental à valeur constitutionnelle, consacrée par le préambule de la constitution de 1946 (intégré au bloc de constitutionnalité de la Ve République), et rappelée par différentes lois ainsi que par la décision du Conseil Constitutionnel du 19 janvier 1995 qui confirme que « la possibilité de disposer d'un logement décent est un objectif à valeur constitutionnelle ».

46 000 enfants dorment dehors dans notre pays, 6e puissance économique mondiale, mais le gouvernement ne propose que la rue ou la prison pour les pauvres. Ce n'est pas Les Misérables de Victor Hugo, mais la France de 2022.

(post de Contre Attaque)

- [Aurélien Taché : « Jamais, en France, le droit au logement n'a été à ce point menacé »](#) - Dans une tribune, l'ancien député LRM, réélu en juin sous l'étiquette Nupes, dénonce la « criminalisation de la pauvreté » contenue dans la proposition de loi, en cours de discussion à l'Assemblée nationale, qui vise à l'éradication des

squatteurs.

Depuis le 28 novembre, l'Assemblée nationale examine une loi proposée par Guillaume Kasbarian, député (Eure-et-Loir, Renaissance), « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite ». Déjà adopté par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, ce texte qui entend lutter contre les « squatteurs » fait entrer dans cette définition toutes les personnes occupant une propriété sans droit ni titre, y compris les bâtiments publics, mais aussi les locataires, qui, de bonne ou mauvaise foi, ont des impayés de loyer.

Harceler les habitats légers, criminaliser le squat, privatiser et affaiblir les HLM, favoriser les promoteurs et les multi-proprétaires, sacraliser la propriété privée et le profit, laisser se gaver les banques et les agences immobilières... c'est la politique des gouvernements, des tyrans locaux et du capitalisme.

Dans tous les domaines l'action du régime et de son monde mortifère se déploie pour nuire à la nature et aux classes populaires, quelques exemples récents :



Logement : le régime macroniste veut précariser davantage les plus pauvres Stop ou encore ?

UN AUTOMNE EN MACRONIE

L'opération de destruction en cours va tellement vite et les scandales sont tellement nombreux qu'on a vite fait de les oublier, d'être sidéré. Rappel de l'ultra-violence du gouvernement ces dernières semaines :

- ‡ Mortalité infantile en hausse et tri des enfants à l'hôpital sur fond d'épidémie de bronchiolite
- ‡ 49-3 utilisé 7 fois en 42 jours pour passer sans vote au Parlement
- ‡ Explosion de l'inflation : la plupart des denrées vitales ont pris entre 10 et 20% en quelques mois alors que les salaires stagnent
- ‡ Annonce d'un recul de l'âge de la Retraite à 65 ans, probablement par 49-3 dans les prochains jours
- ‡ Réduction de 25% de la durée d'indemnisation des chômeurs
- ‡ Affaires MC Kinsey, Kohler, Cayeux ... De nouveaux scandales au sommet du pouvoir quasiment chaque semaine
- ‡ Crimes policiers toujours plus nombreux
- ‡ 15 milliards d'euros en plus débloqués pour la police

Logement : le régime macroniste veut précariser davantage les plus pauvres

- ; Loi anti-squat et anti-réfugiés
- ; Salles de classes non chauffées dans les écoles : 12°C dans certaines maternelles
- ; Vers des pénuries d'électricité cet hiver

Ils auront bientôt tout saccagé. Stop ou encore ?

(post de Contre Attaque)